



HAL
open science

Licence Information, communication, culture

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information, communication, culture. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02035437

HAL Id: hceres-02035437

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035437v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017622
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES, COMMUNICATION
Mention : INFORMATION, COMMUNICATION, CULTURE

Appréciation générale :

La licence « Information, communication, culture » comporte trois parcours différenciés qui permettent l'acquisition de compétences générales et spécialisées pour l'accès à des métiers relevant de ces trois domaines : parcours « Communication », parcours « Documentation », parcours « Culture et médias ». Cette formation est de nature pluridisciplinaire et la spécialisation n'est réalisée que progressivement au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus. Ainsi, le parcours « Communication » forme des spécialistes de la communication interne ou externe ; le parcours « Documentation » forme des spécialistes de l'information, de la documentation ; le parcours « Culture et médias » forme des généralistes qui, au-delà de la technicité attendue sur le marché du travail culturel et dans les industries créatives, peuvent faire valoir une maîtrise conceptuelle des enjeux sociaux et politiques dans les secteurs artistiques, retenant aussi la place donnée à l'utilisation d'Internet dans les enseignements. Les trois parcours, pilotés en co-responsabilité par principalement trois enseignants, sont en cohérence avec la politique de l'université. Les dispositifs d'aide à la réussite sont pensés dans chacun de ces différents parcours, de même que sont mises en place des procédures de mise à niveau des étudiants.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | Le pilotage de la formation bénéficie avantageusement de l'adossement au laboratoire GERIICO mais aussi à trois équipes de recherche (MEDIATICS, SID et COPI) ce qui valorise la cohérence du projet (NB : l'un des trois parcours est particulièrement intégré à un projet de recherche en partenariat). |
| 2- | Les parcours sont pensés tout autant pour une entrée en master que pour l'accès à une profession. |
| 3- | La licence Information communication, culture est pluridisciplinaire. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Si la mention se présente (à raison) comme pluridisciplinaire, le découpage des parcours semble trop tranché. |
| 2- | |
| 3- | |

Recommandations :

Les deux parcours « Communication » et « Documentation » étant proposés à bac + 2, après une procédure de sélection tenant compte des projets professionnels des étudiants, l'ouverture progressive de ces parcours devrait être aménagée de manière plus souple dès le L1.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A+

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.